

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr Jean-Pierre HAZARD;

Etaient présents : Mesdames, JOSSE, PRZYSLAK, VIZET, et Messieurs BOUCHET, COUDER, DEL BASSO, GUILBEAU, HAZARD, JOYEUX, NORMAND, OLIVIER, OPERON, PINK, SOLIGNAC.

Excusée : Madame GALVAING,

Secrétaire de séance : Monsieur DEL BASSO

Approbation du Compte-rendu du précédent conseil :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I – Budget communal 2009 : Décision modificative n° 3

Le Maire informe le conseil municipal que sur demande de Madame la Trésorière de la Ferté-Alais, il a été établi une décision modificative sur le budget 2009 car il manquait 73,02 € au compte 6554 organismes regroupés, dû à un reliquat de l'année 2008 du syndicat de musique.

Il s'agit d'un virement du compte 022 dépenses imprévues vers le compte 6554 organismes regroupés, à l'intérieur de la section Fonctionnement. Le Maire rappelle que le compte 022 lui permet de faire procéder au virement sans délibération du conseil municipal mais qu'il est tenu de l'en informer.

Le Conseil municipal,

PREND ACTE de cette décision.

II – Propriété LEPERE

Le Maire présente au conseil municipal le dossier d'appel d'offres définitif donné par l'architecte avec les modifications demandées, à savoir, le changement de qualité des fenêtres en alu en remplacement de la prévision bois.

Le Maire précise au conseil qu'il est nécessaire de désigner un coordinateur en matière de sécurité et de santé pour ce dossier, fait part de la proposition de M. Callewaert d'exercer cette mission pour un montant de 4 200.00 € HT. Le Maire propose au conseil municipal de désigner le cabinet Callewaert pour cette mission.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il doit également désigner un bureau de contrôle technique. A ce jour, un seul organisme a répondu afin de pouvoir faire jouer la concurrence et de ne pas retarder l'évolution du programme, le Maire propose au conseil municipal de donner pouvoir à la commission travaux pour la décision quant au choix du bureau de contrôle.

Le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité ces deux propositions.

III - Parking salle communale

Le Maire

- présente au conseil municipal le nouveau projet dressé par la DDEA concernant la création de six places de parking dont une place pour personnes à mobilité réduite d'un montant estimé HT de 70 075 €.
- Indique que la commune peut bénéficier d'une subvention de 48 000 €.
- Précise que ce nouveau projet annule et remplace tous les dossiers antérieurs.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOPTE le projet présenté

MANDATE le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires au bon aboutissement de ce dossier et signer tous documents.

IV – Travaux bâtiments communaux : Informations dossiers en cours

Le Maire fait part au conseil municipal de l'état d'avancement des différents dossiers.

1) Travaux du bâtiment « Lepère » :

Les attributions de subventions du Département de 105 000 € et de la Région Ile de France de 135 000 € sont confirmées par la signature récente de la convention tripartite Conseil général, Commune et Région Ile de France, ce qui permet l'engagement des travaux

- 2) Subvention complémentaire pour les travaux de la propriété « Lepère » au titre de la réserve parlementaire : le dossier déposé est réputé recevable, il est actuellement en cours d'étude pour décision.
- 3) travaux de ravalement et d'aménagement divers sur bâtiment de la petite salle de réunion, bibliothèque : le dossier a été déposé au titre de la réserve parlementaire pour l'obtention d'une subvention de 15 000 € pour un montant HT de travaux estimé à 31 000 €.
- 4) Travaux d'aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite à la petite salle de réunion : le dossier est en cours d'étude pour l'attribution d'une subvention de 4 000 € au titre de la DGE 2010. Le montant HT des travaux s'élève à 6 700 €

V – Travaux divers pour proposition au Budget 2010 :

- 1) Le Maire fait part au conseil municipal de l'estimation des travaux concernant le remplacement des menuiseries portes et fenêtre de « la bibliothèque petite salle de réunion » et de deux portes au restaurant scolaire qui s'élève à 13 158. 86 €, précise que ce dossier pourrait faire l'objet d'un subventionnement par le PNR.
- 2) Projet de travaux d'enfouissement des réseaux France Telecom basse tension et éclairage public Chemin de St Pierre, Chemin Royal et début de la Grande Rue après le Rond-point d'Intermarché jusqu'au n° 18 : Un devis est en cours.
- 3) Recherche de roches éventuelles dans le cimetière : un sondage sur 2 mètres de profondeur est effectué. Le montant Ht est de 650 € la journée, il ne comprend pas la démolition de roches s'il y a lieu.
- 4) Travaux de voirie rue du Général Leclerc (N° 24) : suite aux inondations lors de fortes pluies, un devis a été établi pour reprise du caniveau sur une longueur de 16 mètres pour un montant HT de 2 620 €.
- 5) Aménagement de 6 places de stationnement Résidence Chemin du Clos de l'Hôtel Dieu pour un montant hors taxe de 4 430 €

Le conseil municipal, après délibération,

APPROUVE les projets de travaux présentés pour inscription au budget 2010

MANDATE le Maire pour effectuer les démarches et signer tous les documents indispensables à l'obtention des subventions et nécessaires au bon aboutissement de ces dossiers.

VI – Travaux de réseau (informations)

- 1) Suite aux problèmes rencontrés avec le transformateur Grande Rue qui disjoncte lors de grand froid, deux délestages successifs ont dû être faits sur une courte durée.
Considérant la nécessité de modifier le transformateur, une étude a été effectuée par ERDF pour changement du transformateur aérien par un transformateur au sol plus puissant au n° 57, Grande Rue. Mais cette étude a été classée sans suite par ERDF car ils n'avaient pas fait la demande d'acquisition du terrain à la commune. Ces travaux, entièrement financés par ERDF, sont prévus fin d'année 2010.
Le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de faire les démarches avec ERDF.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches et à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement du dossier.

- 2) En raison de l'aménagement du nouveau lotissement Chemin de Saint Pierre, ERDF a adressé en mairie un programme relatif aux travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension Chemin Royal, pour l'installation d'un nouveau poste transformateur.
Le projet ayant été établi sans aucune information préalable, sans concertation avec les élus et sans tenir compte des autres réseaux existants (basse tension, éclairage public et téléphone), la commune a refusé de manière catégorique par lettre recommandée à ERDF l'autorisation d'entreprendre ces travaux.
L'exécution de ce programme dont la charge financière est entièrement supportée par ERDF ne sera autorisée par la commune qu'après l'établissement sur cette zone d'intervention d'un projet complet d'enfouissement de tous les réseaux approuvé par le conseil municipal.

VII – Aide au compostage

L'association ADEBO propose de s'associer à la mairie pour l'acquisition de composteurs par les ONCEENS.

L'ADEME, le SIREDOM et le CONSEIL GENERAL participent au financement des composteurs.

La participation supportée par les administrés pour un composteur 400 l s'élève à :

6.70 € pour un composteur bois

4.94 € pour un composteur plastique recyclé

La commune se chargerait de la communication auprès des habitants et du regroupement des commandes après enregistrement des chèques libellés à l'ordre du Trésor Public.

L'ADEBO se propose de participer à la distribution.

Cette distribution se fera en une seule fois, sur un seul jour et heure fixe.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition.

VIII – Présentation de circuits de randonnée à vélo

Le Maire informe le conseil municipal que le PNR, en partenariat avec le Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Essonne propose des circuits de randonnée à vélo.

Le PNR demande son avis au conseil municipal concernant un tracé sur la commune d'Oncy-sur-Ecole. Le Maire présente à l'assemblée les plans des différentes boucles cyclables.

Le conseil municipal, après délibération,

Par 11 voix POUR
et 3 voix CONTRE (Messieurs GUILBEAU, HAZARD, JOYEUX)
DONNE un avis favorable à ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.